

## Révision 8 : les titres

1. Achat le 21 février de 17 obligations *Bartold S.A.*, nom. CHF 1'000.- pièce, au cours de 92.75. Intérêts 5 ¼ % au 21 octobre. Frais CHF 125.-
2. Vente le 12 octobre de 37 actions *Star S.A.*, nom. CHF 100.- pièce, au cours de 899. Frais CHF 160.-
3. Encaissement par la *BCVs* des coupons annuels de la société *Malbrouk* pour 15 obligations, nom. CHF 1'000.- pièce, cours 96, intérêts 4 ¾ % au 22 mai, impôt anticipé 35 %.
4. Libération par bulletin de versement des ¾ du nominal + la prime entière de 20 actions de la société *Sydneypics S.A.*, nom. CHF 1'000.- pièce, et souscrites CHF 1'600.- chacune.
5. Vente le 11 mai de 19 obligations *Saphir S.A.*, nom. CHF 10'000.- pièce, au cours de 104.25. Intérêts 4 % au 26 février. Frais CHF 220.-
6. (Suite de 4) Libération par le *CS* du solde des actions *Sydneypics S.A.*
7. (30.09) La banque débite ses droits de garde trimestriels CHF 548.-
8. Achat de 15 actions *Marvick P*, nom. 25.- au cours de 221, frais CHF 155.-
9. Encaissement par la Banque *Raiffeisen* du coupon annuel de dividende de la société *Lady Invest S.A.* Montant brut CHF 240.-, impôt anticipé 35 %.
10. Achat de 32 droits de souscription *BTC* au cours de 46. Frais CHF 121.-
11. Le propriétaire reçoit son bordereau d'impôt cantonal : total CHF 3'124.- A déduire impôt anticipé CHF 984.- Règlement du solde par virement bancaire de la BGC.
12. Achat le 4 novembre de 12 obligations *ville de Stein am Rhein 2012-2022*, nom. CHF 5'000.- chacune, au cours de 102.5. Intérêts 5 ¼ % au 19 janvier. Frais CHF 132.-
13. Encaissement au *CS* de 5 obligations échues de CHF 10'000.- chacune, au pair.
14. Encaissement par le *CS* des coupons annuels pour les 15 obligations *Goldbridge*, nom. CHF 5'000.- chacune, au cours de 103. Intérêt annuel 6 %; impôt anticipé 35 %.
15. Vente de 12 actions *Dagobill A.G.*, nom. CHF 500.- pièce, au cours de 103. Frais CHF 185.-
16. (31.12) Inventaire final des titres : 17 actions *Xillbad*, nom. CHF 1'000.- au cours de 456 et 15 obligations *Phillart*, nom. CHF 5'000.- pièce, au cours de 99 (intérêts 6 % au 30 avril). La balance de vérification du compte *titres* indique CHF 123'500.- / CHF 37'200.-
17. (31.12. Suite de 16) Comptabilisation des intérêts courus sur titres.
18. Vente de 20 actions *Bingo S.A.*, nom. CHF 100.- pièce, au cours de 2'345. Frais CHF 160.-